



PP xxxx20112024

**La CFE-CGC signe
les accords en faveur de l'emploi des salariés expérimentés
et relatif à l'évolution du dialogue social,
mais pas l'avenant sur l'assurance chômage**

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

La CFE-CGC a pris la décision lors de son comité directeur réuni le 20 novembre 2024 de signer les deux accords :

A l'unanimité, l'accord relatif à l'évolution du dialogue social. Cet accord répond à la demande de la CFE-CGC de supprimer la limite des trois mandats pour les élus des comités sociaux et économiques (CSE) en entreprise, et ceci depuis sa mise en place en 2017. C'est une bonne chose pour les entreprises, les salariés et les militants. A l'heure où les entreprises recherchent à corps et à cri des compétences, l'action de militants expérimentés en leur sein ne sera pas superflue à la vue des changements et perturbations importants qui s'annoncent.

A la majorité relative, l'accord en faveur de l'emploi des salariés expérimentés. Cette décision s'est prise à l'issue d'un débat animé et dense sur la plus-value directement accessible, visible et attendue par les salariés. Cette dernière a été jugée très voire trop insuffisante par un grand nombre de fédérations. Si la décision a été in fine d'apposer la signature CFE-CGC sur cet accord, elle ne doit pas masquer la frustration de la CFE-CGC dans son ensemble du manque de volontarisme sur des sujets comme la flexibilité, pour une fois à la main des salariés, pour la gestion de leur temps de travail.

Durant ce comité directeur, **la CFE-CGC a également pris la décision, à la majorité, de ne pas signer l'avenant chômage**, restant cohérente avec sa décision sur l'accord de novembre 2023, marquant ainsi sa totale opposition à la mesure de dégressivité introduite pour les cadres.

La CFE-CGC envoie un message clair à la partie patronale : la prochaine négociation interprofessionnelle qui concernera le travail et/ou son organisation devra répondre de façon directe aux attentes des salariés et ne pas se contenter de petits pas qui produiront éventuellement des impacts à moyen ou long terme.

Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr